



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Mais

Question écrite n° 38512

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le probleme pose par le mais semence. Les stocks de mais semence de la CEE sont en augmentation, ce qui entraine une diminution des prix a la production ; 39 p 100 des semences de mais consommees par la CEE viennent du marche libre, ce qui permet l'entree des semences d'Amerique du Nord ; 61 p 100 sont produites sous contrat et la Republique federale d'Allemagne en detient les deux-tiers. Or la RFA se sert, pour les honorer, de multiplicateurs des pays de l'Est - Hongrie, Roumanie, Yougoslavie - ou les salaires sont tres mineurs par rapport a ceux des pays de l'Ouest. On estime que 50 p 100 des contrats allemands proviennent de l'autre cote du rideau de fer. L'association generale des producteurs de mais pretend que la solution pour la France passe par la recherche d'hybrides plus productifs. On se moque des producteurs car les decouvertes de nos chercheurs sont automatiquement diffusees a nos concurrents. Seule l'application stricte du traite de Rome, doublee de la protection de notre technologie avancee, permettra a nos paysans de continuer la production des semences. Il lui demande quand son Gouvernement sera decide a defendre son agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38512

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1326